

# Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

**Date :**  
14/05/96

**Origine :**  
DGA

MMES et MM les Directeurs  
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
des Caisses Générales de Sécurité Sociale  
des CETELIC / CTI  
des UIOSS

MMES et MM les Médecins Conseils Régionaux  
MMES et MM les Médecins Conseils Chefs de Service  
des Echelons Locaux

**Réf. :**

DGA n° 10/96

**Plan de classement :**

118						
-----	--	--	--	--	--	--

**Objet :**

PROGRAMME NATIONAL D'ASSURANCES (PNA)  
PROGRAMME "CONSEILS EN PREVENTION SECURITE SOCIALE"

**Pièces jointes :**

0	1
---	---

**Liens :**

**Date d'effet :**

Francyne PREVOST

**Date de Réponse :**

**Dossier suivi par :**

40.05.27.74

**Téléphone :**

@

**DIRECTION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE**

MMES et MM les Directeurs

14/05/96

**Origine :**  
DGA

des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie  
des Caisses Générales de Sécurité Sociale  
des Cétélic/CTI  
des UIOSS

MMES et MM les Médecins Conseils Régionaux  
MMES et MM les Médecins Conseils Chefs de Service des  
Echelons Locaux

**N/Réf. :** DGA n° 10/96

**Objet : Programme National d'Assurances (PNA)  
Programme "Conseils en Prévention Sécurité Sociale"**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de la mise en place du Programme "Conseils en Prévention Sécurité Sociale" qui a été testé auprès de 10 Organismes depuis le 1er mars 1996.

Ce programme est un dispositif complémentaire du PNA réservé aux adhérents et négocié avec la Compagnie CIGNA, assureur du contrat Dommages.

Il n'engendre donc pas de coût supplémentaire et a, pour objectif, de vous apporter des conseils en matière de sécurité, de nature à protéger vos actifs et à réduire la sinistralité.

Ce programme a été spécialement étudié et adapté aux Organismes de notre Institution par Francyne PREVOST en collaboration avec les ingénieurs spécialisés en prévention du Département Risk Management Engineering Service de la Compagnie CIGNA et le Cabinet Verspieren.

Pour en bénéficier, il suffit de renvoyer le coupon-réponse, ci-joint, au secrétariat de Francyne PREVOST qui se chargera de vous mettre en relation avec les ingénieurs de la Compagnie CIGNA et du Cabinet Verspieren afin d'organiser la visite de vos sites.

J'espère que ce nouveau Service "Conseils en prévention" répondra à vos préoccupations.

**Loïc LE NEVE-RICORDEL**  
**Directeur de la Gestion**  
**Administrative**

## COUPON - REPONSE

**Programme National d'Assurances**

**"Conseils en Prévention"  
Sécurité Sociale**

**Nom de l'Organisme :**

**Adresse :**

**Nom de la personne à contacter :**

**Tél. (ligne directe) :                      Fax :**

**Type de(s) Site(s) à visiter (ex. : Siège) :**

**Adresse du site :**

✂-.....  
-----

*Merci de renvoyer ce coupon-réponse à Mme LAVOREL - Secrétariat de  
Francyne PREVOST -  
CREDI - 66, rue de l'Ourcq - 75935 PARIS CEDEX 19 - Tél. 40 05 69 08 - Fax  
40 05 69 07*

P.S. : Dès réception de votre coupon-réponse, vous recevrez un courrier vous permettant de préparer la visite de prévention, à l'issue de laquelle un dossier "Guide de prévention" vous sera adressé par pli confidentiel.